

**DEMANDE D'AUTORISATION DE BRANCHEMENT ET DE DEVERSEMENT SUR  
LE RESEAU COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT  
CONTRAT D'ABONNEMENT AU SERVICE D'ASSAINISSEMENT**

Numéro de branchement et d'abonnement	:	numéro abonnement service eau:
Type d'abonnement	:	( le cas échéant )
Diamètre du branchement	:	
Date de mise en service du branchement	:	
Date de départ de l'abonnement	:	
Dépôt de garantie	:	Francs
Devis pour intervention sur branchement à réaliser:	OUI	NON (3)

cadre réservé au service

Entre la Commune de LA CHAPELLE D'ABONDANCE

et M. Mme Mlle :

demeurant (1) :

agissant en qualité de (2) :

*dénoté ci-après l'abonné.*

**Il est convenu:**

- Qu'un abonnement au service d'assainissement désigné ci-dessus est souscrit par l'abonné dans les conditions définies par le présent contrat pour la desserte de l'immeuble sis à :

nom du bâtiment ou désignation du branchement : .....

rue ou chemin : .....

lieu-dit : .....

- Que l'abonné demande en conséquence l'autorisation de construire un branchement particulier sur le réseau d'assainissement

- Que cet abonnement est destiné au déversement des eaux usées domestiques, industrielles : (3)  
en provenance de cet immeuble

-----caractéristique de l'immeuble à raccorder-----

- maison individuelle qui comporte..... logement(s)

- bâtiment collectif de ..... logements

- bâtiment à caractère commercial d'une superficie de ..... m<sup>2</sup>

- autres type de bâtiment : .....

- bâtiment à caractère industriel d'une superficie de ..... m<sup>2</sup> qui comporte un effluent industriel d'un débit moyen de ..... litre/seconde et d'un débit instantané maximum de ..... litre/seconde ayant la composition chimique suivante :

et évacué à la température de

----- pièces jointes obligatoirement à la demande -----

- plan masse de la construction avec tracé souhaité du branchement ( tracé avec cote d'implantation ).

- profil en long de la canalisation

- type de canalisation :

- installation de prétraitement : position : type :

L'abonné déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat.

Il s'engage à se conformer au règlement du service de distribution d'assainissement dont un exemplaire lui a été remis sans préjudice des voies de recours de droit commun.

Le contrat d'abonnement entre en vigueur dès la réalisation du branchement dans les conditions prévues au règlement du service susvisé.

Toutes factures devront être envoyées à l'adresse suivantes (4):	M. Mme Mlle	:
	bâtiment	:
	rue	:
	Ville	:
	code postal	:

**nota:** ce document ne vaut pas attestation de branchement ni certificat de conformité  
 ( cf. article 1.3 du règlement du service )  
 Après réalisation du branchement une réception des travaux doit être réalisée dans les conditions  
 de l'article 1.6 alinéa c

Fait à LA CHAPELLE D'ABONDANCE en deux exemplaires originaux, Le

L'abonné  
 ( signature & mention lu & approuvé )

**avis du service**

Demande conforme :	OUI	NON (3)
Pièces manquantes ou demande d'informations complémentaires :		
:		
:		
le cas échéant date de réception des pièces complémentaires :		
AVIS FAVORABLE (3)		AVIS DEFAVORABLE MOTIF
LA CHAPELLE D'ABONDANCE le .....		Le Service d'assainissement

cadre réservé au service

Travaux réalisés par l'entreprise :	date de réalisation :
Réception des travaux réalisée le :	Nom des personnes présentes à cette réception
branchement conforme (3):	: OUI NON
Plan de recollement fourni le :	
( le plan doit être signé par l'abonné et le service d'assainissement )	visa du service :

**ANNEXE N°2**  
**règlement du service d'assainissement**  
**COMMUNE DE LA CHAPELLE D'ABONDANCE**

NB: les renseignements ci-dessus, qui font l'objet d'un traitement informatisé, sont indispensables à toute fourniture d'eau, et sont strictement réservés aux besoins du service. Tout abonné bénéficie du droit d'accès et de rectification prévu par la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

- (1) adresse complète du domicile habituel.
- (2) indiquer en qualité de propriétaire, locataire, constructeur, etc.....Pour les bâtiments collectifs la demande est déposée par le constructeur ou son représentant qui doit réaliser le raccordement avant toute occupation de l'immeuble et reste l'abonné au service jusqu'à la vente des différents logements.
- (3) rayer la mention inutile.
- (4) indiquer le nom et l'adresse de la personne qui paye les factures.